Cinquante-sixième année. - N° 149 A Mercredi 3 août 2022

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 3006

59 – NORD

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE MÉTROPOLE

Jugement d'ouverture

Date : 25 juillet 2022.
Jugement d'ouverture de liquidation judiciaire.
824 344 253 RCS Lille Métropole.
L'ECHO-VILLAGE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Activité : Le commerce de gros de fruits et légumes frais. Production agricole au sens de l'Art L311-1 du code rural dont le maraîchage en Permaculture en pleine terre et biologique et toutes activités s'y rattachant directement ou indirectement..
Adresse : chemin de Neuville, 59211 Santes.
Complément de jugement : Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, date de cessation des paiements le 19 juillet 2022, désignant liquidateur : SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 58 Avenue Guynemer 59700 Marcq-en-Barœul. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.